



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE DE TENNIS DE TABLE

Championnat Jeunes 2023 – 2024

Poussins (nés en 2015 et après) - Benjamins (nés en 2014-13) – Minimes (nés en 2012-11)

Cadets (nés en 2010-2009) – Juniors (nés en 2008-2007-2006-2005)

RÈGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le championnat par équipe jeune est réservé aux joueurs(ses) licencié(e)s « traditionnels » FFTT dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie. Les joueurs « loisirs » basculeront automatiquement en licence « compétition ». Tous(tes) les joueurs(ses) de poussins à juniors sont autorisé(e)s à jouer.

Cette compétition est gratuite pour tous les clubs.

INSCRIPTION

Les équipes doivent être inscrites avant la date butoir fixée par le comité : le 29 Octobre 2023.

Chaque club peut inscrire le nombre d'équipes qu'il veut dans chaque tableau. Chaque club peut inscrire le nombre de joueurs qu'il veut dans chaque équipe. A chaque journée chaque équipe est constituée seulement de 3 joueurs.

Des joueurs non-inscrits à la date butoir ne peuvent pas participer à la compétition.

Il n'y a pas de réinscription possible de joueurs entre le tour 1 et le tour 2.

SECTEURS

Regroupement des équipes sur 2 secteurs :

- **secteur 1** : Evian, Thonon, PRGTT, Margencel, Ambilly, Gaillard, Cluses, Sallanches, Chamonix
- **secteur 2** : Annecy, Gessien, Seynod, Cran, Annecy le Vieux, Poisy, Fillière, Cruseilles, Rumilly, Vuaches

DATES

- dimanche 19 novembre 2023
- dimanche 10 mars 2023
- journée finale dimanche 02 juin 2024

HORAIRES

La compétition débute à 9h et se termine vers 17h30.

Selon le nombre d'équipes participantes les horaires peuvent être ajustés.

ORGANISATION SPORTIVE

Une équipe se compose obligatoirement de **3 joueurs et/ou joueuses** (ABC / XYZ) du même club.

Les équipes peuvent être mixtes ou féminines.

Il y a deux tableaux distincts avec dans chacune 2 divisions :

- **tableau A : poussins, benjamins, minimes**

- division 1 : le total des 3 joueurs est de plus de 1800 points (ex : 2 joueurs à 650 points et 1 à 550 points)
- division 2 : le total des 3 joueurs est de moins de 1800 points (ex : 3 joueurs à 550 points)

- **tableau B : cadets et juniors**

- division 1 : le total des 3 joueurs est de plus de 2100 points (ex : 2 joueurs à 680 points et 1 à 800 points)
- divisions 2 : le total des 3 joueurs est de moins de 2100 points (ex : 3 joueurs à 600 points)

Les poussins et benjamins ne sont pas autorisés à participer au tableau B.

Les minimes sont autorisés à participer au tableau B.

Les cadets et juniors ne sont pas autorisés à participer au tableau A.

DÉROULEMENT

- 1 L'ordre des parties sera le suivant : A-Y ; B-X ; C-Z ; double (BC/YZ) ; A-X
- 2 Les rencontres se terminent au score acquis, dès qu'une équipe arrive à 3 points.
- 3 Les matches se jouent au meilleur des 5 manches de 11 points (3 manches gagnantes).
- 4 Il y a des têtes de série, toutes les équipes sont intégrées dans des poules.
- 5 Les équipes sont placées dans des poules en tenant compte des points totaux de chaque équipe. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué. Dans la mesure du possible, deux équipes d'une même association, doivent être placées dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, elles doivent être placées de façon à se rencontrer au 1er tour si elles sont deux et le plus rapidement possible si elles sont trois ou plus dans la poule.
- 6 Dans chaque poule, un classement de 1 à 3 est établi pour des poules de 3 et de 1 à 4 pour des poules de 4.

Pour les poules de 3 : la première équipe est qualifiée pour le tableau gagnant ; la deuxième équipe est en barrage contre un autre deuxième et la troisième équipe est dans le tableau perdant.

Pour les poules de 4 : la première équipe est qualifiée pour le tableau gagnant ; les 2^{ème} et 3^{ème} de poules se rencontrent en barrage et la 4^{ème} équipe est dans le tableau perdant.
- 7 L'organisation de la compétition peut être modifiée par le juge-arbitre en fonction du nombre d'équipes présentes et des impératifs horaires.

- 8 Tout(e) joueur(se) appelé(e) à l'arbitrage sera tenu(e) de s'y rendre sous peine de sanction : immédiate (exclusion) s'il était encore en jeu ou ultérieure par le comité directeur départemental.
- 9 Il n'y aura pas d'interruption au cours de la journée.

La tenue sportive est obligatoire (short - ou jupette - et maillot de l'association). Les parties se dérouleront avec des balles en matière plastique homologuées en compétition. Il conviendra d'adapter les maillots à la couleur des balles disponibles.

CLASSEMENT

A l'issue de chaque journée chaque équipe marque des points par secteur (au prorata du nombre d'équipes engagées). Pour chaque secteur à la fin des deux journées les 4 meilleures équipes sont qualifiées pour la journée finale départementale.

MATERIEL

Les balles et les tables sont fournies par le club recevant la journée. Celles-ci doivent être uniformes et homologuées.

FEUILLES DE RENCONTRES

Seules les feuilles fournies par le Comité Départemental de Tennis de Table devront être utilisées pour les rencontres.

Le club organisateur devra envoyer tous les résultats de tous les matches au comité au plus tard le lendemain de la compétition (prendre les feuilles en photo).

ABSENCE

Toute équipe engagée et absente non excusée dans les délais sera sanctionnée et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant de **15 €** fixé par le comité directeur départemental, amende qui sera réclamée à son club.

COMPÉTENCES DU COMITÉ DIRECTEUR

Il appartient au responsable de la compétition (CTD) de statuer sur tout litige et sur tout cas particulier ayant trait à cette compétition (comportement, réclamation...).

BUVETTE

Une buvette peut être organisée par les clubs accueillants ce championnat jeune.